



TITRE PRO Technicien d'Installation et de Maintenance de Piscines

Niveau 4 - RNCP37291 - Code diplôme : 46T22709

Mise à jour le 11.10.2023



Le technicien d'installation et de maintenance de piscines intervient sur les piscines intérieures ou extérieures, pour des particuliers, des utilisateurs qui en font un usage professionnel (exemple : gîte, maison d'hôtes) ou, dans certains cas, pour des résidences collectives privées.

Activités Visées

Il peut mener l'installation ou la rénovation des bassins pour lesquels il organise et suit le chantier, ou encadrer une équipe de monteurs et valider les étapes clés de la construction d'un bassin, comme la pose de pièces à sceller. Il réalise la conception des installations techniques liées au bassin et nécessaires à son bon fonctionnement, il met en service et réalise la maintenance préventive et curative des équipements et accessoires. Il gère le tri et la traçabilité de tous les déchets produits par ses actions pour les rendre valorisables dans une démarche éco-responsable. Il mène des actions de conseil auprès des clients, aussi bien sur l'utilisation de la piscine, la gestion de l'eau, la prévention des risques, que l'évolution des installations, et peut être amené à réaliser des ventes de consommable ou accessoires dans le cadre de ses actions de maintenance. Pour mener à bien les activités constitutives de son emploi, le technicien d'installation et de maintenance de piscines s'appuie sur les consignes de sa hiérarchie, sur les besoins et attentes du client, ainsi que sur les documents règlementaires et les prescriptions des constructeurs et fabricants.

Le technicien d'installation et de maintenance de piscines travaille aussi bien seul qu'en équipe, selon ses missions. Son activité nécessite une attention soutenue et l'utilisation d'EPI, particulièrement pour toute opération effectuée dans un contexte à risque électrique en milieu humide, pour laquelle il doit posséder une habilitation B2V essai et BR restrictive en « montage et dépannage piscines », ou à risque chimique par la manipulation de produits (chlore, peroxyde d'hydrogène, acide sulfurique). Cet emploi comporte également des déplacements fréquents en véhicule équipé d'un outillage professionnel. Il réalise son activité dans le respect des consignes de sécurité, de prévention de la santé, des risques professionnels et environnementaux. Son secteur d'activité est fortement soumis à la saisonnalité et à des horaires irréguliers liés au mode d'intervention.

Il doit être capable de s'adapter aux nouvelles attentes des clients et devra pour cela s'informer périodiquement sur les évolutions techniques et technologiques du métier et des produits.

Pré-requis

- › Être médicalement apte à l'exercice du métier
- › Être titulaire d'un diplôme de niveau 3, CAP ou équivalent.

Contenu de la formation

Domaine professionnel :

- › Statique des fluides
- › Dynamique des fluides
- › Mécanique
- › Electricité
- › Chimie
- › Thermique
- › Dessin
- › Organisation du travail
- › Communication
- › Accessibilité du cadre bâti
- › Prévention des risques professionnels

Nos + formations



- › Préparation à l'habilitation électrique
- › Sauveteur Secoursite du Travail (SST) / Prévention des Risques Liés à l'Activité Physique (PRAP)
- › Formation échafaudage R408-R457 / Travail en hauteur
- › Formation interactive personnalisée
- › Section à effectif réduit (16 apprentis maxi.)
- › Equipement et outillages des ateliers récents et novateurs
- › Aide au permis de conduire
- › Kit de 1^{er} équipement pour les apprentis

Objectifs généraux de la formation

La formation vise la validation des blocs de compétences listés ci-dessous :

BLOC 1 : INSTALLER ET RÉNOVER UN BASSIN DE PISCINE

- › Organiser et suivre l'installation ou la rénovation de la structure du bassin d'une piscine
- › Implanter ou rénover des réseaux, équipements et accessoires hydrauliques d'une piscine
- › Implanter ou rénover des réseaux, équipements et accessoires électriques d'une piscine
- › Poser une étanchéité de bassin de type liner et membrane armée

BLOC 2 : METTRE EN SERVICE UNE PISCINE

- › Vérifier l'installation d'une piscine et ses accessoires avant la mise en service
- › Réaliser la mise en service d'une installation et des accessoires d'une piscine
- › Informer et conseiller le client sur le fonctionnement et la conduite de son installation de piscine

BLOC 3 : RÉALISER LA MAINTENANCE D'UNE PISCINE

- › Assurer la maintenance préventive de l'installation et des accessoires d'une piscine
- › Assurer la maintenance curative de l'installation et des accessoires d'une piscine
- › Apporter un conseil technique et des solutions d'évolution sur l'installation et les accessoires d'une piscine

Modalités Pédagogiques et Moyens

Méthodes Pédagogiques

La formation combine

- › Des retours d'expérience, des travaux collaboratifs, des apports théoriques
- › Des mises en situation pratiques en atelier

Outils et Moyens Techniques

- › Salles de formation équipées de PC et de Vidéos Projecteurs et de tableaux interactifs
- › Plateaux techniques
- › Centre de ressources et d'aide à la formation (CRAF)

Moyens Humains

- › Formateurs d'Enseignements Professionnels et Généraux

Modalités de suivi de l'exécution

- › Suivi des présences et Certificat de réalisation
- › Livret d'apprentissage dématérialisé
- › Visites en entreprise et entretiens avec les maîtres d'apprentissage



Modalités d'évaluation

Evaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisation pratiques

Evaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur :

- › Apprentis : Contrôle en Cours de Formation ou épreuves ponctuelles
- › Stagiaires de la formation professionnelle continue : épreuves ponctuelles

Publics concernés

Formation accessible par la voie de l'apprentissage pour :

- › Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3^{ème}) au début de la formation.
- › Travailleurs handicapés
- › Sportifs de haut niveau,
- › Personnes ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme ou le titre.

Formation accessible par la voie d'autres dispositifs :

(Contrat de professionnalisation, Compte Personnel de Formation, Période de professionnalisation, ...)

- › Salariés
- › Demandeurs d'emploi,
- › Bénéficiaires de minima sociaux.

En fonction du dispositif utilisé, l'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat de professionnalisation et/ou d'une convention signée par toutes les parties prenantes et sous réserve de place disponible à la réception du contrat.

Modalités & Délais d'accès

- › Pré-inscription (possible sur btpcfa-na.fr)
- › Dépôt du dossier de candidature
- › Entretien de validation du projet professionnel avec un conseiller BTP CFA réalisé dans un délai d'1 à 4 semaines
- › Signature du contrat de travail
- › Délai d'entrée en formation en fonction du calendrier

NB: Sous conditions, pour le public éligible au contrat d'apprentissage et toujours à la recherche d'un employeur, l'entrée en formation est possible sans contrat d'apprentissage signé pour une durée maximale de 3 mois. L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage et sous réserve de place disponible à la réception du contrat.

Accessibilité aux personnes handicapées

Nos sites sont adaptés aux personnes à mobilité réduite. Vous pouvez faire appel à nos référents handicaps afin de vous aider à finaliser votre projet professionnel. Le contact des référents est disponible sur la page «contact» de notre site internet : btpcfa-na.fr



Organisation de la formation :

alternance : 1 semaine au CFA (12 semaines/an) 2 semaines en entreprise



Période d'entrée en formation

Standard : septembre à novembre en fonction des places disponibles
Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année.



Durée de la formation

Standard : 1 an (420 heures de formation au CFA).
Parcours aménagé possible après positionnement à l'entrée en formation



Métiers visés :

- › Technicien piscine
- › Technicien de maintenance piscine
- › Technicien de rénovation piscine



Coût de formation

- › Contrat d'apprentissage : Coût de formation pris en charge par l'OPCO lié à l'entreprise d'accueil
- › Autres dispositifs : Application des «Niveaux de Prises En charge» établis par France Compétences.

Lieu(x) de formation & Contact(s)

> **BTP CFA 64 - PAU**

Sophie THUILLIER

06 59 33 30 62

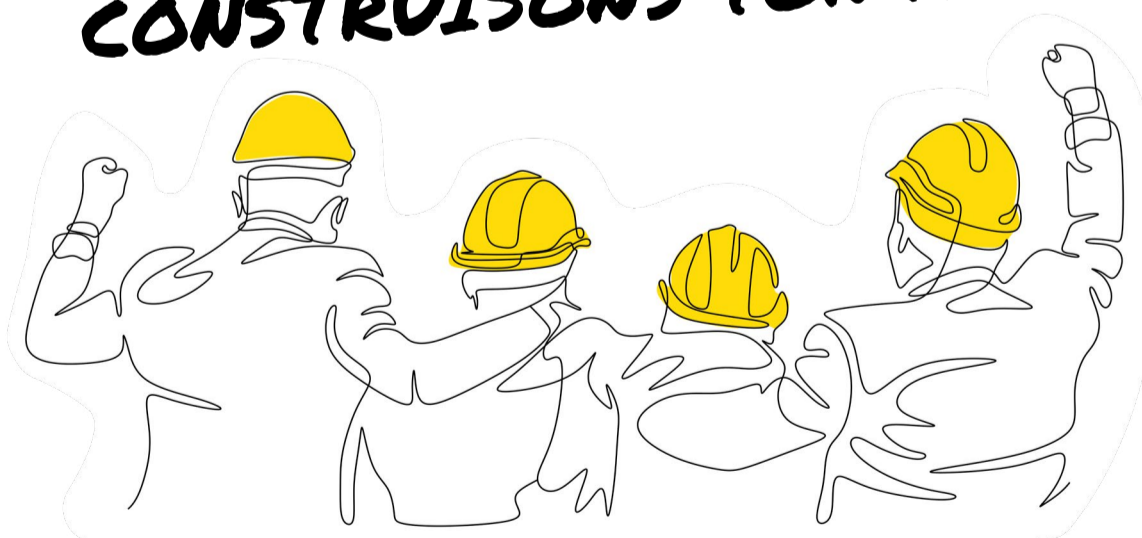
sophie.thuillier@construction-na.fr



CANDIDATE ICI !



**ENSEMBLE,
CONSTRUISONS TON AVENIR**



btpcfa-na.fr